Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 90 (1961)

Heft: 4

Rubrik: Examens pour l'obtention du brevet en 1961

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Examens pour l'obtention du brevet en 1961

Vu le Règlement des examens pour l'obtention du Brevet de cacité pour l'enseignement primaire du 22 août 1948 et les décisions de la Commission cantonale des Etudes des 12 mai 1958, 20 juillet 1959 et 29 novembre 1960 :

- I. Les examens de Brevet I^{re} Série auront lieu :
- A. Pour les *Candidats*: à l'Ecole normale des instituteurs de Fribourg, le mercredi 5 juillet 1961.
 - B. Pour les Candidates:
- Gymnastique, à la Halle de la Vignettaz, à Fribourg, le mercredi 7 juin 1961.
- Branches de formation générale, à l'Ecole secondaire de jeunes filles de Fribourg (Gambach), le lundi 3 juillet 1961.
- II. Les examens de Brevet II^e Série auront lieu, sauf exceptions indiquées ci-dessous :
- Pour les Candidats: à l'Ecole normale des instituteurs de Fribourg.
- Pour les Candidates : à l'Ecole secondaire de jeunes filles de Fribourg.
 - 1. Epreuves écrites: les 5, 6 et 7 juin 1961.
 - 2. Epreuves orales:
- Pour les Candidats : les 3, 4 et 5 juillet 1961, de 16 h. à 19 h.
- Pour les Candidates : les 5, 6, et 7 juillet 1961.
 - 3. Examens de gymnastique:
- Pour les Candidats : le 26 juin 1961.
- Pour les Candidates : le samedi 27 mai 1961 (Halle de la Vignettaz).
 - 4. Examens de cuisine, dans les Instituts ci-après désignés : Sainte-Agnès, Fribourg, le samedi 10 juin, à 14 h. 30; Providence, Fribourg, le samedi 17 juin, à 8 h. 30. Sacré-Cœur, Estavayer-le-Lac, le jeudi 22 juin, à 15 h. Ecole secondaire de Fribourg, le samedi 24 juin, à 8 h. 30; Sainte-Croix, Bulle, le lundi 26 juin, à 8 h. 30.
- 5. Examens de coupe-confection-raccommodage: les vendredi 30 juin et samedi 1^{er} juillet, par groupes de quinze candidates par demijournée.
- $N.\ B.$ Le tableau des notes de classe sera remis pour le 1^{er} juin au plus tard, à la Direction de l'Instruction publique.

La finance d'inscription, fixée à 40 fr. est à acquitter pour le 1^{er} juin 1961, au compte de chèques postaux IIa 32, Direction de l'Instruction publique, Fribourg.

Les autres indications pratiques pour les diverses épreuves seront communiquées par circulaires en temps opportun.

Examens pour les maîtresses d'ouvrage en 1961

Samedi 8 juillet, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., à l'Ecole secondaire de jeunes filles, Fribourg, pour les épreuves écrites, orales et l'examen de coupe-confection-raccommodage. — La date des épreuves pédagogiques pratiques sera indiquée ultérieurement à chaque candidate.

Voici quelques précisions concernant le programme limité de cette année :

1. Instruction religieuse

- A. Religion: La morale chrétienne. La liturgie catholique.
- B. Histoire de la religion:
- a) L'Ancien Testament.
- b) Histoire de l'Eglise jusqu'à la Réforme exclusivement.

2. Pédagogie

Il est prévu un examen écrit de psychologie combiné avec un examen de pédagogie théorique, de méthodologie ou d'hygiène scolaire.

3. Langue maternelle

a) Section française : Diction et explication de textes ; il n'est prévu aucune limitation.

Littérature: La préparation du classicisme: Malherbe, Rambouillet, Corneille. – Les classiques: Pascal, Bossuet, Molière, Racine, La Fontaine, Boileau, M^{me} de Sévigné. – Rousseau. – Châteaubriand, Madame de Staël. – Les historiens: Thierry, Michelet, Taine.

b) Section allemande: Literatur: Ritterepos und Minnesang – Bürgerdichtung – Luther – Vorklassische Strömungen – Geethe – Kleist – Eichendorff – Stifter – Gotthelf – Naturalismus – Heimatdichtung – Neuromantik – Expressionismus – Thomas Mann – Bergengruen-Wiechert.

4. Mathématiques

Selon programme.